

Supplément d'Elles

Mercredi 6 novembre 2013

Petit-déjeuner 8 h 30 – 10 h



1. Agnès Bricard :

- * Parcours d'exception
- * Présentation de la FFA
- * Les défis de la FFA
- * Article: Femmes administrateurs - une dynamique en marche (le journal des sociétés de septembre 2013)
- * Article: La parité pour un management différent (le Cercle les Echos du 28 août 2013)



AGNES BRICARD

PARCOURS

Expert-Comptable – Commissaire aux comptes
1^{ère} femme Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts comptables et Présidente d'Honneur
Présidente Fondatrice de la Fédération Femmes Administrateurs

Port. : 06 61 64 57 00 – Tél : 01.44.69.06.06 – email : abcec@wanadoo.fr

Site internet : www.bricard-lacroix.com –

Blog : www.agnes.bricard.com

Octobre 2013

❖ Décorations obtenues

	<u>Parution</u>	<u>Décoration</u>
1. Chevalier de l'Ordre du Mérite	14/05/2001	11/09/2001
2. Chevalier de la Légion d'Honneur	12/04/2004	11/04/2005
3. Officier de l'Ordre du Mérite	14/05/2010	07/02/2011

❖ Lauréate du Prix « La Tribune Women's Awards 2011 » - catégorie Finances et Grand Prix

❖ Colonel de la réserve citoyenne de l'Armée de l'Air – Club Ader – 12^{ème} promotion 2011

❖ Fonctions actuelles

- ✓ Expert-Comptable – Commissaire aux comptes
- ✓ 1^{ère} femme Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts comptables et Présidente d'Honneur
- ✓ Présidente de la Fédération des Femmes Administrateurs depuis 2012
- ✓ Personnalité qualifiée au CNOCP (Conseil de Normalisation des Comptes Publics)
- ✓ Membre de l'OEAP (Observatoire Economique de l'Achat Public) depuis 2006
- ✓ Administrateur au sein de l'Académie de l'Intelligence Economique depuis 2012
- ✓ Colonel de la réserve citoyenne de l'armée de l'air

❖ Fonctions institutionnelles

1. Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (2011-2013)
2. Présidente de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France (2001-2002)
3. Présidente de la Prévention et du traitement des difficultés au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables (2003-2004)
4. Présidente fondatrice du CJEAC - Club des jeunes Experts-Comptables diplômés (1983-1985)
5. Présidente nationale de l'ANECS - Association Nationale des Experts-Comptables Stagiaires réglementés (1981-1983)

❖ Ouvrages publiés

1. *Les nouveaux territoires de l'intelligence économique*, IFIE Editions, 2009 et 2012
2. *Guide du Routard de l'Intelligence Economique*, Editions Hachette, 2012
3. *Les Guides de la commande publique*, Editions Club Secteur Public du CSOEC, 2009 et 2012
4. *Reprendre une entreprise*, Editions Express Roularta, 2009
5. *Accompagner le chef d'entreprise en difficulté*, Editions Litec/Lexis Nexis, 2006

❖ Bases documentaires en ligne initiées

- ✓ Evaluation : www.entrepriseevaluation.com
- ✓ Prévention : www.entrepriseprevention.com
- ✓ Financement : www.financement-tpe-pme.com

❖ Gouvernance des entreprises place des femmes

- ✓ Création de « DAF au Féminin » dans le Congrès des DAF des Echos (9 juillet 2013)
- ✓ Création de la Fédération Femmes Administrateurs le 3 juillet 2012 – *Présidente en exercice*
- ✓ Création de l'Association Femmes diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs – *Présidente d'Honneur* (novembre 2010)

❖ Participation aux travaux préparatoires des projets de lois

- ✓ Loi prévention et rebond, projet préparation octobre 2013 sur la réforme de la justice commerciale
- ✓ Loi EIRL 2011-2012
- ✓ Lois Warsmann sur la simplification 2011/2012
- ✓ Loi auto-entrepreneur 2009 et Service Après-Vente des experts-comptables
- ✓ Loi de la sauvegarde 2005 et décret
- ✓ Lois Dutreil I et II – lois pour l'initiative économique



PRESENTATION

Enjeux

L'enjeu de la Fédération créée en juillet 2012, est **d'assurer la mise à niveau de la représentation des femmes au sein des conseils d'administration** et de surveillance, et ce, conformément aux lois Copé-Zimmerman et Sauvadet. Cela doit permettre de rééquilibrer les pouvoirs, les compétences et d'agir sur les comportements et pratiques au service de la performance et de la compétitivité des entreprises, des associations et des établissements publics.

Si l'intégration des femmes dans les conseils d'administration participe à une meilleure gouvernance, l'action de la Fédération aidera à faire comprendre que leur entrée conduit naturellement à **professionnaliser la fonction d'administrateur nécessaire à la modernisation de notre pays.**

Objectifs 2013 / 2014

- Pour la réussite de la mixité public/privé.
- Pour une attractivité et une influence en Europe, le levier des compétences féminines.
- Pour une parité dans les instances des professions libérales.
- Pour un modèle de compétitivité, créateur de croissance : l'efficiencia du capital féminin.

Membres de la Fédération

- | | | |
|--|---|--|
| 1. Association Femmes AAA+ (Avocates)
présidée par Brigitte Longuet. | } | Femmes libérales |
| 2. Association Française des Femmes Juristes
présidée par Mary Daphné Fishelson. | | |
| 3. Association des Femmes Diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs ,
présidée par Françoise Berthon et Marie-Ange Andrieux. | | |
| 4. Association des Femmes Huissiers de Justice ,
présidée par Astrid Desagneaux. | | |
| 5. Association Administration Moderne
présidée par Anne-Marie HELLEISEN. | | Femmes du monde public |
| 6. Membre à titre observateur : Fédération Financielles ,
présidée par Anne Guillaumat de Blignières et Laurence Peyraut-Berthier. | | Femmes du monde bancaire |
| 7. Association CEFEC
présidée par Agnès Chauveau. | | Femmes Commerce de France |
| 8. En cours d'adhésion pour 2014 | | Femmes Ingénieurs et scientifiques de France
Femmes Chefs d'Entreprises |



www.federation-femmes-administrateurs.com

Les défis de la Fédération

La Fédération des Femmes Administrateurs a pour objectif de rassembler les compétences féminines dans leur diversité afin de rompre avec la politique de la chaise vide lorsqu'il s'agit de trouver des femmes compétentes.

La Fédération souhaite développer un véritable SAV des lois de parité (1) afin de substituer au modèle actuel, caractérisé par un système de recrutement par cooptation, un modèle ouvert fondé sur une parité positive en vue de professionnaliser le statut d'administrateur.

Ces défis, la Fédération des Femmes Administrateur pourra les relever en mettant en œuvre plusieurs actions concrètes :

1/ Rendre les candidates plus visibles sur le site du ministère des droits des femmes, en créant un point d'entrée unique pour consulter la liste des femmes compétentes à partir des fichiers des associations membres de la Fédération ;

2/ Faire apparaître les spécificités des compétences féminines pour pourvoir les postes de femmes administrateurs conformément aux objectifs fixés par les lois de parité (2) ;

3/ Professionnaliser le statut d'administrateur avec notamment la prise en compte d'unités de formation afin que femmes et hommes aient un niveau équivalent ;

4/ Accompagner les participantes qui le souhaitent (partenariat formation avec l'IFA et l'ESSEC, mentoring interne, témoignages, conférences) ;

5/ Faire le lien avec les parties prenantes chargées du recrutement pour promouvoir les compétences des femmes (cabinets de chasseurs de tête).

(1) Loi Copé / Zimmermann (27 janvier 2011), Loi Sauvadet (12 mars 2012).

(2) Le seuil est fixé à 40 % de femmes administrateur en 2016 (Loi Copé Zimmermann) et en 2017 pour le secteur public (Loi Sauvadet).

leur cheval de bataille. Ils organiseront à la rentrée la 1^{re} édition des États généraux du numérique ; l'occasion pour le Conseil national des barreaux de marquer sa volonté d'accompagner les avocats dans leur bascule vers le numérique et le changement de leurs usages, ainsi que dans la création de nouvelles façons de travailler, de s'informer et de communiquer.

Car l'enjeu est aussi celui de la compétitivité. Avec les gains de temps réalisés, les économies obtenues, la rationalisation des usages et les nouvelles façons de travailler et de communiquer... investir les nouvelles technologies de l'information et de la communication est devenu un formidable

booster pour ces professionnels chahutés par l'environnement économique. La dématérialisation apporte en effet une réponse immédiate à la nécessité pour les professionnels de réaliser les gains de productivité nécessaires au développement de nouvelles missions.

Mais pour rester dans la course, mieux vaut maîtriser les différents outils mis à sa disposition et anticiper les nouvelles tendances. La mission est possible à condition d'être formé à la bonne recherche de l'information, à l'utilisation à bon escient des signatures électroniques et des droits d'accès aux documents. Sans parler de la maîtrise des nouveaux logiciels qui pullulent sur le marché.

Les éditeurs proposent d'ailleurs de plus en plus des formations et un suivi technique de qualité pour l'usage de leurs logiciels. Dernière grande tendance à prendre en main : la mobilité numérique. Plusieurs éditeurs de logiciels finalisent des versions de leurs logiciels pour les tablettes de type iPad, afin que tout professionnel qui le souhaite puisse déplacer son lieu de travail et ses documents sans avoir à emporter rien d'autre que sa tablette numérique. L'acteur du droit et du chiffre de demain sera numérique ou ne sera pas.

C.T.

Femmes administrateurs : une dynamique en marche

A l'heure des discussions du projet de loi « pour l'égalité entre les femmes et les hommes », il est temps de faire le point sur la réelle place des femmes dans la gouvernance des entreprises.

Le mouvement de reconnaissance de la place des femmes dans la conduite de directions financières ou administratives est encore bien timide, malgré quelques belles avancées. Significative depuis 2009, l'évolution de la féminisation dans la gouvernance est due en grande partie à l'entrée en vigueur de la loi Copé-Zimmermann en 2011 sur la représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les Conseils. En prévoyant un quota de 40 % de femmes dans les CA à cinq ans et de 20 % d'ici trois ans, le texte a en effet créé un formidable appel d'air pour toutes ces femmes accédant à des responsabilités dans les instances dirigeantes des entreprises. Et la loi a porté ses fruits : la part des femmes est passée de moins de 11 % en 2009 à plus de 28 % en 2013 dans les Conseils du CAC 40, sans compter la loi Sauvadet du 12 mars 2012 qui a instauré les quotas pour le monde public. Mais si les résultats sont bons, ils sont aussi très inégaux selon les groupes.

Quand Publicis dépasse les 50 % de femmes, d'autres sociétés font figure de mauvais élèves comme EDF (16,7 %) ou EADS NV (8,3 %). Si l'idéal ne fait pas partie du monde des entreprises, la parité encore moins semble-t-il : très peu de femmes occupent encore les fonctions de présidence (3,1 %) ou de

vice-présidence (2,4 %) dans les conseils d'administration. Les comités exécutifs (ComEx), cœur du pouvoir dans les entreprises et sur lesquels l'Etat ne peut légiférer, leur restent donc en grande partie fermés. Pis, sur le peu de femmes présentes dans les ComEx, 79 % sont issues de fonctions supports telles que la communication ou les ressources humaines. Les 40 premières entreprises françaises n'ont que 8,5 % de femmes en moyenne dans leur comité exécutif et 16 sociétés du CAC 40 n'ont pas encore de femmes dans leurs conseils. Autre fausse note : certaines sociétés ont uniquement agrandi leur conseil pour respecter la loi.

Enjeu de compétitivité

Pourtant, l'apport du « capital féminin » au profit de la gouvernance des entreprises est réel. Les points de croissance supplémentaires dus à la féminisation sont aujourd'hui établis. Selon une étude récente de la Commission européenne, le redressement de l'économie pourrait être porté par les femmes : si le taux d'emploi des femmes était équivalent à celui des hommes, notre potentiel de croissance serait accru de 20 % à 40 %. Des plus-values largement exposées lors d'une conférence sur les « DAF au féminin », organisée par la

Fédération Femmes Administrateurs, FFA à l'occasion du dernier congrès des DAF (Directeurs Administratifs et financiers) à Paris le 9 juillet dernier. Une rencontre qui est en voie de favoriser l'émergence d'une autre association « DAF au féminin ». « *Chacune des DAF a de vrais profils, de vraies compétences et des réelles qualités éthiques et déontologiques essentielles à une bonne gouvernance. Mais elles se sentent isolées. On va valoriser ce réel potentiel* » affirme Agnès Bricard, Présidente de la Fédération Femmes Administrateurs, une Fédération créée en juillet 2012 qui regroupe des associations de femmes exerçant des responsabilités dans les métiers du chiffre, du droit ainsi que dans le secteur public et du commerce. Un autre visage de la gouvernance des entreprises est sans doute en train de se dessiner, et il passera avant tout par une évolution des esprits. Délicat mais pas impossible. Hors du CAC 40, une entreprise comme le laboratoire Janssen, filiale de l'américain Johnson & Johnson, compte six femmes pour... quatre hommes dans son ComEx !

C.T.

3 questions à... Agnès Bricard, présidente d'honneur du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, Présidente de la Fédération Femmes administrateurs.

1. Quel bilan après un an de création de la FFA ?

La fédération a permis de favoriser l'émergence d'une vraie prise de conscience : le besoin des femmes administrateurs dans la reconnaissance de leurs singularités, leurs forces et leurs valeurs. Nous avons été sur tous les fronts : journée annuelle de la femme avec la députée Marie-Jo Zimmermann, le premier anniversaire de la FFA le 25 juin dernier avec Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes autour d'un thème fort « 1 000 Femmes Administrateurs : l'enjeu de la confiance » et enfin notre conférence sur « DAF au féminin : quel est l'apport du Capital Féminin à la fonction Finance dans l'entreprise ? » dans le cadre du Congrès des DAF. La FFA permet à toutes d'avoir un discours unitaire : oui nous avons bien les compétences !

2. Quel regard portez-vous sur les quotas de femmes : incitation ou discrimination positive ?

Les quotas sont temporairement nécessaires en ce qu'ils provoquent un choc culturel. Pourtant, on peine encore à étendre vraiment le dispositif. Le ministère des Droits des



femmes a renoncé à élargir aux PME de plus de 250 salariés les quotas de femmes dans les conseils d'administration (40 % d'ici à 2017) instaurés dans les entreprises de plus de

500 salariés par la loi Copé-Zimmermann de 2011.

Le volontarisme du gouvernement s'est heurté à des résistances syndicales. Dommage. Une fois l'impulsion donnée, les femmes doivent faire valoir leur plus-value. Et c'est là que la Fédération Femmes Administrateurs - FFA intervient.

3. Comment faites-vous concrètement bouger les lignes en matière de parité ?

La FFA n'en est pas restée au stade des réflexions. Loin de là. Avec Thierry Breton, conseiller social en charge de l'égalité professionnelle auprès de la ministre, Najat Vallaud-Belkacem, nous mettons en place une vitrine sur le site du ministère des Droits des femmes. L'idée ? Mettre en place une plateforme unique pour présenter les compétences des femmes. Cette vitrine sera sur le site du ministère et le fichier géré par les associations elles-mêmes (via des liens hypertextes). Tout le monde aura enfin à disposition un vivier exceptionnel d'environ 5 000 femmes, aux profils et horizons divers. Et plus personne ne pourra se demander légitimement où sont les femmes compétentes !

C.T.

JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

Annonces Légales et Formalités

8, rue Saint Augustin, 75080 Paris cedex 02
tél. : 01 47 03 10 10 - fax : 01 47 03 99 00 - web : www.jss.fr

Directrice Générale : Myriam DE MONTIS



Dossier

Les apports en sociétés

4 **Avocats**
Succès pour campus 2013
Rentrée :
quoi de neuf pour les avocats ?

5 **Finance**
Crowdfunding :
besoin de cadrage ?
Un congrès pour les DAF

7 **Entreprises**
Professionnels du droit
et du chiffre : 100 % numérique

Femmes administrateurs :
une dynamique en marche

9 **Experts-comptables**
3 questions à... Agnès Bricard,
Experts comptables :
besoin de sang neuf ?

04 **Fiche pratique**
Hors du contrat de société,
point d'*affectio* dans le monde
contractuel !

La parité pour un management différent

LE CERCLE. La question des droits des femmes est devenue une priorité sociétale. Après la création du Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes, le vaste programme pour une troisième génération des Droits des femmes démontre la détermination des Pouvoirs Publics d'y apporter des réponses concrètes.

ÉCRIT PAR



Agnès Bricard

Présidente

Fédération Femmes Administrateurs

Si l'on s'attache aux questions liées à la parité dans les entreprises et les administrations, plusieurs actions sont attendues en 2013 :

- la conférence nationale sur l'accès des femmes aux Comités Exécutifs et comités directeurs et aux postes de responsabilité (9 avril) ;
- le Printemps du Networking qui rassemblera plus de 100 réseaux de femmes (23 avril) ;
- le lancement du plan pour l'aide à la création d'entreprise par les femmes (13 mai) ;
- l'adoption du projet de loi cadre pour les droits des femmes (courant mai) ;
- la remise du rapport de Séverine Lemièrre sur le taux d'emploi des femmes (1er juillet).

La Fédération des Femmes administrateurs créée en juillet 2012 sur mon initiative avec les présidentes Brigitte Longuet pour les avocats, Dominique de La Garanderie pour les juristes d'entreprise, Astrid Desagneaux pour les huissiers et Agnès Arcier pour l'association Administration Moderne est directement associée à nombre de ces événements.

Malgré une situation économique difficile, le contexte n'a jamais été aussi favorable pour qu'enfin des évolutions voient le jour sur le terrain de la parité. Selon une étude récente de la Commission européenne, le redressement de l'économie pourrait être porté par les femmes : si le taux d'emploi des femmes était équivalent à celui des hommes, notre potentiel de croissance serait accru de 20 % à 40 %.

Dans ce contexte, le message des femmes qui souhaitent accéder à des responsabilités en entreprises ou dans l'Administration doit être plus clair, non seulement dans l'analyse mais surtout dans sa dimension prospective.

L'analyse repose d'abord sur l'identification de tous les schémas établis selon des normes masculines. Si l'on considère que les hommes s'expriment et se construisent dans les rapports de force, comment les femmes peuvent-elles se faire une place dans de tels schémas qui ne leur correspondent pas. Les hommes apparaissent souvent sceptiques, voire effrayés, de voir une femme s'installer à leur place. Cette opposition n'est pas binaire, elle est culturelle.

L'analyse, c'est aussi mesurer combien la parité est trop souvent considérée comme une fin en soi. La finalité de la parité, voilà ce que nous devons désormais nous attacher à argumenter. Démontrer notre capacité à porter une expression différente non par opposition mais par construction pour améliorer la gouvernance des entreprises et des administrations, pour enrichir le débat politique. Nous devons faire reconnaître l'apport de nos différences, notre capacité à dialoguer, à écouter, à remettre en question des situations établies, à faire preuve de pragmatisme.

C'est aux femmes qu'il appartient de construire ces nouveaux schémas avec la parité pour une expression différente. Toutes celles qui ont saisi l'opportunité d'exercer des responsabilités importantes ne sont pas suffisamment engagées dans des réseaux de femmes pour créer et diffuser des modèles féminins de réussite. Elles devraient le faire pour les nouvelles générations.

C'est le sens de mon engagement avec la création de la Fédération des Femmes Administrateurs réunissant pour la première fois des femmes du public et du privé avec les professionnelles libérales. Ce mélange d'expérience public-privé peut être le germe de la réussite de la mixité.

Aujourd'hui, nos actions doivent se concentrer sur la mutualisation de nos réseaux pour définir ensemble les modèles qui permettront au capital féminin de donner toute sa valeur dans notre monde en pleine mutation.

Supplément d'Elles

Mercredi 6 novembre 2013

Petit-déjeuner 8 h 30 – 10 h



2. Situations des femmes administratrices à la date d'aujourd'hui

- * Les femmes dans les Conseils du CAC 40
- * Suivi de la féminisation des Conseils du CAC 40

Post Assemblées Générales* 2013 :

Les femmes dans les Conseils du CAC 40

Au 25 Juin 2013

Le % de Femmes Administrateurs élues en Assemblée Générale dans les sociétés du CAC 40 :

CAC 40 : 28 % (+ 3,4 points)
29,4% parmi les seules sociétés françaises (34/40)

Parité dans les Conseils

- Au 25 Juin 2013
 - **3** sociétés (Publicis, Technip, Accor) dépassent le seuil de 40% de femmes élues en AG (fixé par la loi pour 2017) contre 1 en pré AG.
 - **6** sociétés sont en dessous du seuil de 20 % de femmes élues en AG, (fixé par la loi pour 2014) contre 17 en pré AG.

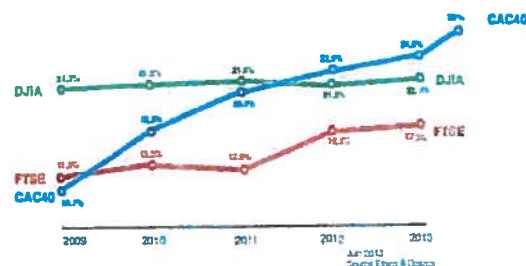
Parité dans les Comités de Nomination

16 sociétés ne comptent aucune femme dans leur Comité de Nomination.

Les 47 nouveaux administrateurs élus par les Assemblées Générales 2013, non représentants de catégories spécifiques comptent :

- 25 femmes dont:
 - Seules 11 (soit 44%) étaient de nationalité française.
 - Plus de la moitié (13) disposaient déjà d'au moins un mandat dans le SBF 120 avant leur nomination.
- Ainsi les Conseils du CAC 40 n'ont accueilli que 4 nouvelles administratrices françaises.

Evolution Internationale de la féminisation des Conseils



Accédez au classement complet du CAC 40 sur la féminisation des Conseils en ligne sur www.ethicsandboards.com

* Hors Pernod Ricard en raison de son exercice fiscal décalé

A propos de :

Ethics & Boards est le premier Observatoire International de la Gouvernance des sociétés cotées.

Sa plateforme, Ethics & Boards Online Governance Analytics, disponible sur abonnement, suit au quotidien les indicateurs de gouvernance de plus de 350 entreprises internationales et l'actualité de plus de 3000 administrateurs à l'international à destination des investisseurs, entreprises et institutions.

Indices suivis :

CAC 40 - SBF 120 - FTSE 100 - DJIA - SMI - DAX

Contact :

Guillaume de Piédoüe

Ethics & Boards

52, boulevard Malesherbes

75008 Paris

T : +33 (0) 1 45 61 66 54

F : +33 (0) 1 45 61 24 88

contact@ethicsandboards.com

Accédez au classement complet du CAC 40 sur la féminisation des Conseils en ligne sur www.ethicsandboards.com



PREMIER OBSERVATOIRE INTERNATIONAL
DE LA GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COTÉES

**Suivi de la féminisation
des Conseils du CAC 40
Post Assemblées Générales 2013***

25 Juin 2013

* Hors Pernod Ricard, non disponible en raison de son exercice fiscal décalé

CAC 40

% de femmes élues et votantes dans les Conseils

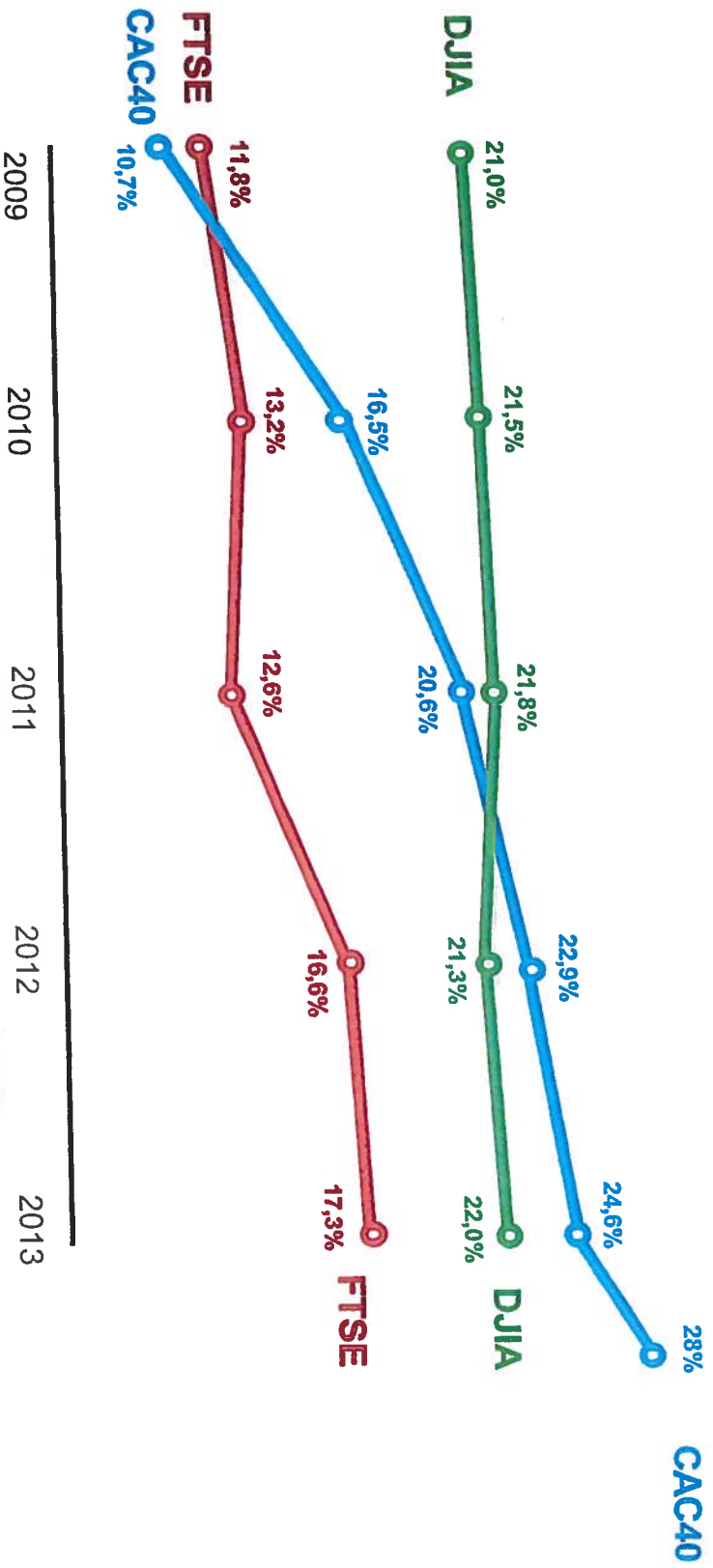
PRE AG 2013
24,6 %

POST AG 2013
28 % *

29,4 %

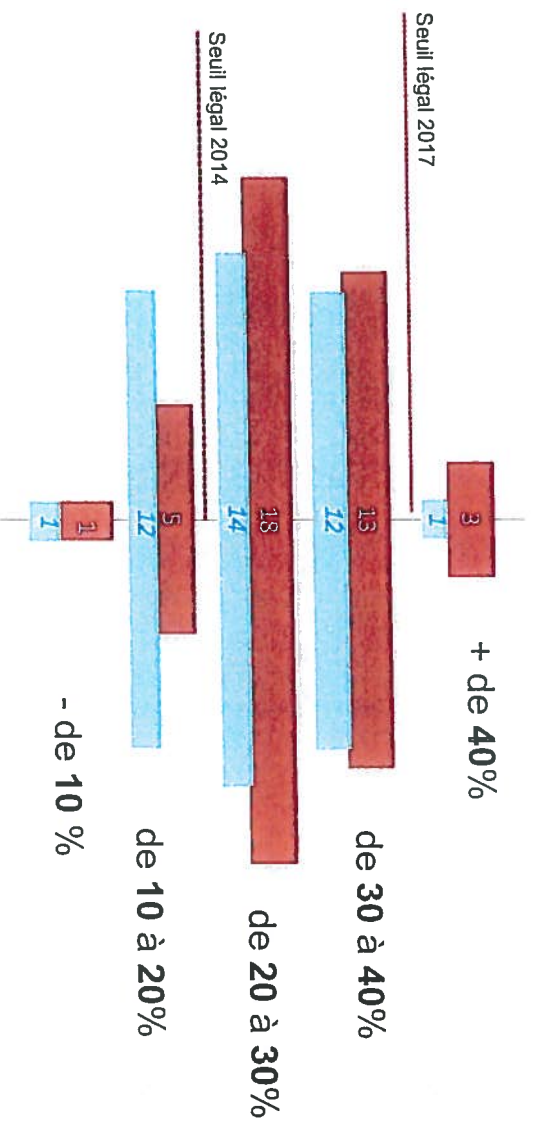
Entreprises Françaises du
CAC 40 (34/40)

Place des femmes dans les Conseils d'Administration Internationaux (2009 - 2013)



Juin 2013
Source Ethics & Boards

Evolution du niveau de féminisation des Conseils des entreprises du CAC 40



Juin 2013
Source Ethics & Boards

Nominations* aux Assemblées générales 2013 parmi les membres des Conseils du CAC 40

127

Fins de mandats

47

Nominations et ratifications

25

Femmes

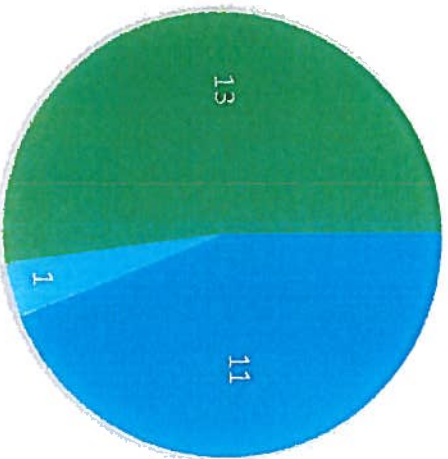
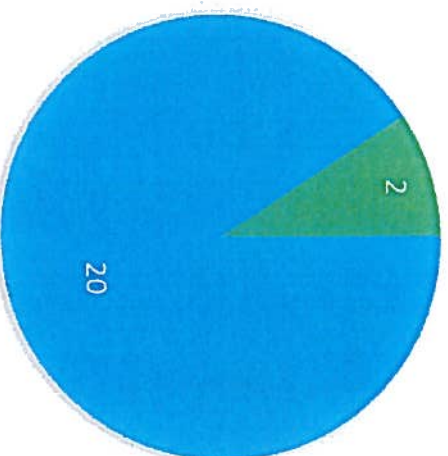
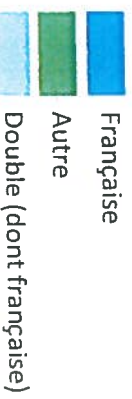
22

Hommes

* Hors représentants de catégories spécifiques

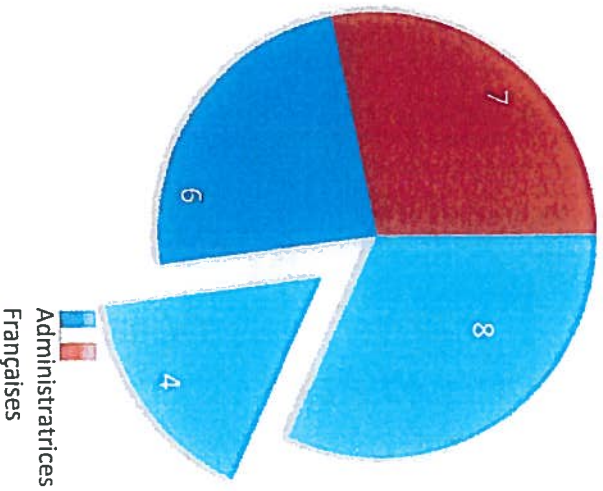
Retrouvez tous ces chiffres sur
www.ethicsandboards.com

Extra nationalité parmi les membres des Conseils du CAC 40 élus aux Assemblées Générales 2013

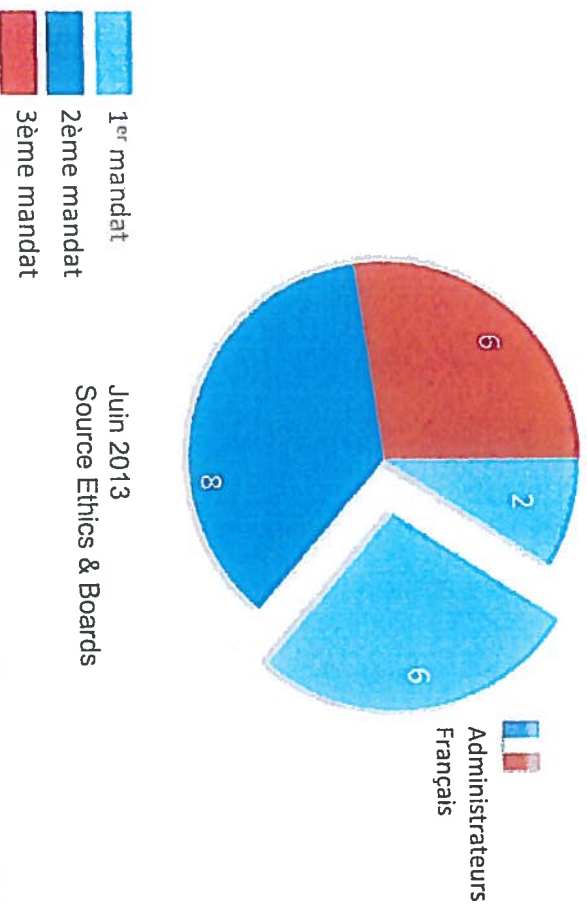
FEMMES
(25 Mandats)**HOMMES**
(22 Mandats)**NATIONALITE**Juin 2013
Source Ethics & Boards

Cumul des mandats dans le SBF 120 parmi les membres des Conseils du CAC 40 élus aux Assemblées Générales 2013

FEMMES
(25 mandats)

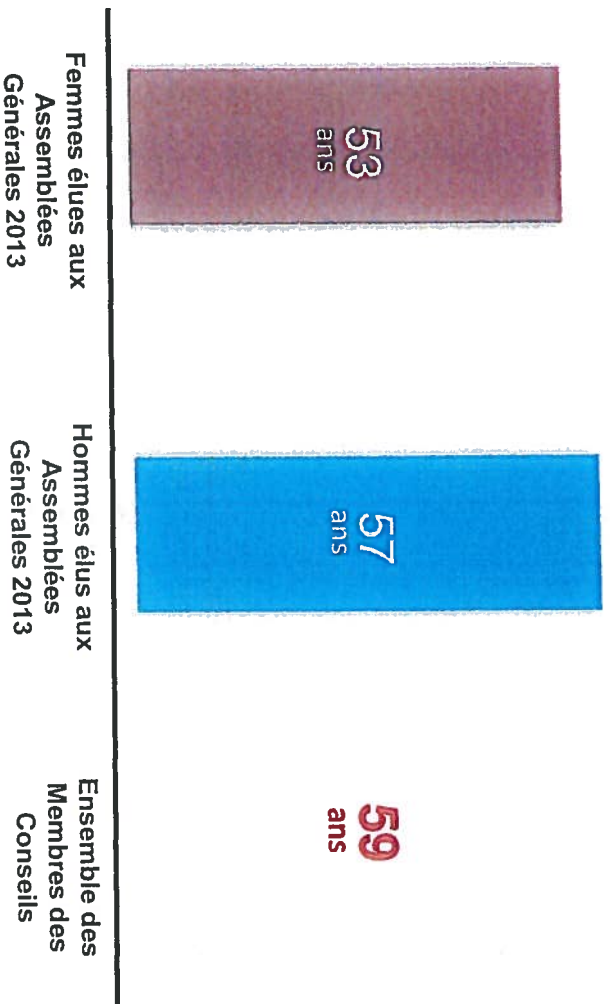


HOMMES
(22 mandats)



Juin 2013
Source Ethics & Boards

Âges moyens Des membres des Conseils du CAC 40 élus aux Assemblées Générales 2013



Place des femmes
dans la nomination des administrateurs

16

Comités de Nomination
des Conseils du CAC 40
ne comptent **aucune femme**

Supplément d'Elles

Mercredi 6 novembre 2013

Petit-déjeuner 8 h 30 – 10 h



3. Le profil, les démarches et les secteurs où il y a des demandes

* Palmarès

* Etude Femmes administrateurs étrangères

Le palmarès

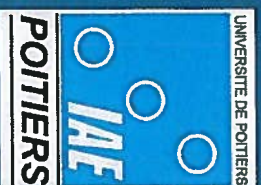
	ENTREPRISE	FÉMINISA- TION DU CONSEIL	FÉMINISA- TION DES DIRIGEANTS	POLITIQUES DE FÉMI- NISATION	NOTE GLOBALE
1	ORANGE	28,0	29,0	10	67,0
2	MEDICA	34,0	30	0	64,0
3	SAINT GOBAIN	30,5	21,4	10	61,9
4	VIRBAC	24,6	37,2	0	61,8
5	PUBLICIS GROUP SA	36,8	22,0	3	61,8
6	SODEXO	31,8	25,96	3	60,7
7	MERCIALYS	21,2	17,2	10	60,5
8	ICADE	17,2	39,6	3	59,8
9	ACCOR	28,0	28,38	3	59,4
10	KERING	30,5	28,4	0	58,9
11	WENDEL	29,8	17,16	0	58,8
12	AREVA	30,5	22,38	3	55,9
13	AXA	28,0	16,7	10	54,7
14	CLUB MEDITERRANEE SA	23,2	31,2	0	54,4
15	HERMES INTERNATIONAL	21,2	33,16	0	54,3
16	CNP ASSURANCES	14,1	35,9	3	53,0
17	GDF SUEZ	21,7	19,86	10	51,6
18	AEROPORTS DE PARIS (ADP)	36,0	14,58	0	50,6
19	IPSEN	21,0	29	0	50,0
20	IPSOS SA	17,9	32	0	49,9
21	CGG VERITAS	26,4	22,4	0	48,8
22	EULER HERMES S.A	18,2	18,72	10	47,0
23	UBISOFT ENTERTAINMENT	23,2	22,8	0	46,0
24	APERAM	22,5	19,96	3	45,4
25	INGENICO	28,0	17,18	0	45,2
26	BNP PARIBAS	26,5	8,16	10	44,6
27	JC DECAUX SA	15,0	29,44	0	44,4
28	DASSAULT SYSTEMES SA	20,0	21,32	3	44,3
29	SANOFI	17,9	16,02	10	44,0
30	GROUPE M6	13,9	29,62	0	43,5
31	TELEVISION FRANCAISE 1 (TF1)	18,0	24,2	0	42,2
32	CASINO GUICHARD PERRACHON	18,8	13,2	10	42,0
33	NEXITY	29,8	12	0	41,8
34	TECHNIP	30,3	4,4	7	41,7
35	LEGRAND S.A	31,3	0	10	41,3
36	SCHNEIDER ELECTRIC S.A	17,1	13,98	10	41,0
37	L'ORÉAL	17,2	20,8	3	41,0
38	VIVENDI	31,8	6	3	40,8
39	SILIC	20,0	19,98	0	40,0
40	ESSILOR INTERNATIONAL	18,0	18,8	3	39,8
41	AIR LIQUIDE	19,0	10,58	10	39,6
42	ILIAD	21,0	18,42	0	39,5

	ENTREPRISE	FÉMINISATION DU CONSEIL	FÉMINISATION DES DIRIGEANTS	POLITIQUES DE FÉMINISATION	NOTE GLOBALE
43	MICHELIN	28,5	7,78	3	39,3
44	GROUPE EUROTUNNEL SA	29,2	10,02	0	39,2
45	SUEZ ENVIRONNEMENT	14,1	20,12	3	37,2
46	RENAULT	14,8	18,8	3	36,6
47	FONGIÈRE DES RÉGIONS	13,9	22,3	0	36,2
48	UNIBAIL RODAMCO SE	16,0	17	3	36,0
49	KLÉPIERRE SA	24,0	12	0	36,0
50	HAVAS	13,6	22,3	0	35,9
51	ALGATEL-LUCENT	20,4	11,86	3	35,2
52	PERNOD RICARD	24,5	7,72	3	35,2
53	SOLOCAL GROUP	17,3	17,46	0	34,8
54	SOCIETE GENERALE	18,5	13,24	3	34,7
55	ALTRAN TECHNOLOGIES	25,3	5,6	3	33,9
56	AIR FRANCE KLM	21,6	12	0	33,6
57	VALEO	19,0	11,46	3	33,5
58	ALTEN	24,0	6	3	33,0
59	TOTAL SA	20,0	10	3	33,0
60	SAFT GROUPE SA	17,3	14,8	0	32,1
61	LVMH	10,6	18,52	3	32,1
62	VINCI	21,1	0,8	10	31,9
63	NATIXIS	20,7	8	3	31,7
64	SAFRAN SA	19,6	12,1	0	31,7
65	EUROFINS SCIENTIFIC	24,0	7,6	0	31,6
66	VALLOUREC	27,2	4,4	0	31,6
67	EUTELSAT COMMUNICATIONS	25,3	6	0	31,3
68	BIC	26,0	5,2	0	31,2
69	SCOR SE	19,0	12	0	31,0
70	NICOX SA	14,7	16,02	0	30,7
71	CARREFOUR SA	16,8	13,62	0	30,5
72	BOUYGUES	24,6	2,8	3	30,4
73	THALES	10,9	9,42	10	30,3
74	NEOPOST SA	26,0	4	0	30,0
75	ZODIAC AEROSPACE	20,0	9,86	0	29,9
76	CECINA	13,9	15,6	0	29,5
77	ATOS SE	18,5	7,9	3	29,4
78	GEMALTO NV	20,0	6,4	3	29,4
79	CREDIT AGRICOLE SA	26,2	0	3	29,2
80	RUBIS	13,9	15,2	0	29,1
81	GROUPE STERIA SCA	12,0	15,86	0	27,9
82	PSA PEUGEOT CITROEN	21,4	3,2	3	27,6
83	IMERYS	19,2	5,2	3	27,4
84	ALSTOM SA	20,4	4	3	27,4
85	LAFARGE	12,0	15,32	0	27,3
86	BUREAU VERITAS	24,0	3,2	0	27,2
87	DANONE	12,3	10,8	3	26,6

	ENTREPRISE	FÉMINISATION DU CONSEIL	FÉMINISATION DES DIRIGEANTS	POLITIQUES DE FÉMINISATION	NOTE GLOBALE
88	BIOMERIEUX SA	6,7	9,78	10	26,4
89	EURAZEO	15,0	6	0	26,3
90	REMY COINTREAU SA	15,0	11,2	0	26,2
91	EIFFAGE SA	24,4	1,6	0	26,0
92	PLASTIC OMNIUM	20,5	4,8	0	25,3
93	EDENRED	16,0	9,24	0	25,2
94	CAP GEMINI	14,0	7,46	3	24,5
95	LAGARDÈRE SCA	24,0	0	0	24,0
96	NEXANS	20,4	3,2	0	23,6
97	VEOLIA ENVIRONNEMENT	11,3	9,06	3	23,3
98	ARKEMA	14,9	8,4	0	23,3
99	ERAMET	7,5	12,58	3	23,1
100	FAURECIA	17,2	5,46	0	22,7
101	SEB SA	16,0	6	0	22,0
102	STMICROELECTRONICS N.V.	13,3	4,92	3	21,2
103	REXEL	5,5	14,02	0	19,5
104	SOLVAY SA	14,7	3,6	0	18,3
105	FAIVELEY TRANSPORT	14,0	2,8	0	16,8
106	EDF	10,0	6,66	0	16,7
107	BOLLORÉ	9,2	4,4	3	16,6
108	SOITEC SA	8,7	7,5	0	16,2
109	BOURBON	12,0	4	0	16,0
110	TELEPERFORMANCE	5,0	10,02	0	15,0
111	MAUREL & PROM	15,0	0	0	15,0
112	ARCELOR MITTAL	14,9	0	0	14,9
113	EADS NV	5,0	6	3	14,0
114	ORPEA	13,9	0	0	13,9
115	SES SA	10,6	0	0	10,6
116	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	7,5	0	0	7,5
117	TECHNICOLOR	6,7	0	0	6,7
118	VICAT	6,0	0	0	6,0
119	VILMORIN & CIE	0,0	0	0	0,0
120	AB SCIENCE	0,0	0	0	0,0



Université
de Poitiers



Fédération
**Femmes
Administrateurs**

Les femmes - administrateurs de nationalité étrangère en France : Une étude de leur profil

Karima BOUAISS

Maître de Conférences

Institut d'administration des entreprises
Université de Poitiers

Agnès BRICARD

1ère femme Présidente de l'Ordre des
Experts Comptables et Présidente de la
Fédération des femmes administrateurs



➤ Objectifs et sources de l'étude

- **Objectifs de l'étude**
 - Faire un état de la présence des femmes étrangères administrateurs dans les conseils d'administration des grandes entreprises françaises cotées
 - Dresser le profil de ces femmes étrangères administrateurs en termes d'expérience, d'expertise et de formation

Sources

- Rapports annuels
- Bases de données
 - Thomson One Banker
 - Zoominfo
 - Bloomberg - Businessweek

➤ Échantillon

- 153 sociétés cotées au SBF 120 depuis 2011 ⇒ 1770 mandats d'administrateurs
- 115 sociétés font siéger des étrangers dans leur CA ⇒ 396 mandats d'administrateurs étrangers
- 53 sociétés font siéger des femmes étrangères dans leur CA ⇒ 77 mandats d'administrateurs détenus par des femmes étrangers
 - Dont 20 sociétés du CAC 40
 - Soit 4% des mandats d'administrateurs et 19% des mandats d'AE

⇒ Etude menée sur 69 femmes administrateurs étrangers

➤ **Plan de la présentation**

- **Présence des femmes étrangères dans les conseils d'administration**
- **Nationalité des femmes étrangères**
- **Âge des femmes étrangères**
- **Mandats sociaux détenus**
- **Responsabilités dans les comités**
- **Expérience professionnelle**
 - **Industrie**
 - **Finance et droit**
 - **Universitaires**
 - **Femmes politiques**
- **Formation de ces femmes**
- **Rémunération – jetons de présence**
- **Perspectives futures**



➤ Présence des femmes étrangères

	Total CA	Administrateurs Etrangers (AE)	Femmes _ AE
Nombre de mandats d'administrateurs dans les 53 sociétés	677 mandats d'administrateurs	246 mandats d'administrateurs détenus par des étrangers	77 mandats d'administrateurs détenus par des femmes étrangères
Moyenne	12,77	4,64	1,45
% de la taille_CA		36%	11%
% du NB_AE			31%

Guyline Saucier a 4 mandats d'administrateur dans une société française
5 femmes ont 2 mandats d'administrateur dans une société française

	1 Femme_AE	2 Femmes_AE	3 Femmes _ AE
NB_Sociétés	31	20	2
Proportion	58%	38%	4%

> Nationalité des femmes étrangères

Nationalité	Femmes _ AE
Américaine	17
Britannique	12
Italienne	7
Allemande	4
Belge	4
Espagnole	4
Canadienne	3
Néerlandaise	3
Indienne	2
Suédoise	2
Suisse	2

Nationalité	Femmes _AE
Brésilienne	1
Bulgare	1
Grecque	1
Irlandaise	1
Ivoirienne	1
Norvégienne	1
Sénégalaise	1
Singapourienne	1
Vietnamienne	1

- ⇒ **20 nationalités**
- ⇒ **11 nationalités de pays européens**
- ⇒ **60% d'européennes**
- ⇒ **25% d'américaines**

> Âge des femmes administrateurs

Age	Femmes _ AE	Proportion
Moyenne	55 ans	
< 40 ans	2	3%
40 ans < âge < 50 ans	11	16%
50 ans < âge < 60 ans	36	53%
60 ans < âge < 70 ans	17	25%
> 70 ans	2	3%

➤ Mandats sociaux

- 21 femmes sont DG (30%)
- 16 exercent une fonction de direction (23%)
- 17 sont Présidentes de CA (25%)

	NB de mandats de DG	NB de mandats sociaux
moyenne	1,32	5,73
min	0	1
max	6	26

Année d'entrée dans le CA	Femmes - AE	
2001	2	3%
2004	1	1%
2005	2	3%
2006	3	4%
2007	2	3%
2008	6	8%
2009	6	8%
2010	23	30%
2011	32	41%



➤ Responsabilités dans les comités

Type de comité	NB_ comités	Proportion
Total	87	
Audit	24	31%
Nomination	19	22%
Rémunération	18	21%
Gouvernance	13	15%

➤ Expérience professionnelle

- 23 femmes siégeant dans des CA de firmes françaises exercent une activité similaire à l'entreprise qui les emploie (soit 1/3)

Secteur	Femmes _ AE	Proportion
Industrie	43	62%
Finance et droit	16	23%
Universitaire	7	10%
Politique	4	6%



> Industrie

- 43 femmes exercent leur activité professionnelle dans le secteur de l'industrie
- 16 femmes exercent leur activité professionnelle dans le secteur que la firme française dans laquelle elles siègent

	Femmes - AE	Proportion
CEO	17	40%
Présidente de CA	11	26%
Direction (CFO)	8	19%

> Finance et droit

- 12 femmes exercent leur activité professionnelle dans le secteur de la finance et 4 femmes sont avocates
 - 7 femmes travaillent dans des fonds d'investissement
 - 3 femmes travaillent dans le secteur bancaire
 - 2 femmes travaillent dans des compagnies d'assurance

	Femmes _ AE	Proportion
CEO	3	19%
Direction (CFO)	5	31%
Présidente de CA	5	31%



- **7 femmes sont des universitaires**
 - **3 professeurs de design (Harvard & Hudson Institute)**
 - **1 femme finit sa thèse à Paris IV en journalisme**
 - **1 professeur en Finance (Bruxelles)**
 - **1 Professeur en Médecine (Pennsylvania)**



> **Femmes politiques**

- **4 femmes politiques siègent dans les CA français**
 - **Ministre des finances des Pays-Bas**
 - **Une conseillère de plusieurs ministères des Pays-Bas**
 - **Ancienne ministre des PMEs du parti travailliste en GB**
 - **Ministre des affaires européennes de la Bulgarie**

➤ Formation

- 6 Femmes sont docteurs (2 en médecine, 2 en économie et management, 1 en physique et 1 en journalisme)
- 64 femmes ont une formation universitaire
 - 11 femmes ont étudié le droit
 - 13 femmes ont étudié les sciences
 - 30 femmes ont étudié l'économie, la finance ou le management
- 53 femmes sont diplômées d'une université prestigieuse
- 37 femmes sont diplômées des 83 universités les plus prestigieuses
 - 8 d'Harvard University
 - 7 d'Oxford University
 - 3 de Columbia University
 - 2 de Cambridge University, 2 de Yale University, 2 de Cornell University

➤ Rémunération - Jetons de présence

- Des jetons de présence ont été versés pour 64 sur 77 mandats d'administrateurs

	Jetons de présence versés en 2011
médiane	45 500 euros
moyenne	50 073 euros
min	0
max	179 000 euros

Montant versé par la firme française	Femmes _AE	Fréquence	Fréquence cumulée
0	2	3%	3%
JDP < 10 000 euros	4	6%	9%
10 000 < JDP < 20 000	5	8%	17%
20 000 < JDP < 30 000	10	16%	33%
30 000 < JDP < 40 000	9	14%	47%
40 000 < JDP < 50 000	8	12%	59%
50 000 < JDP < 60 000	8	12%	71%
60 000 < JDP < 70 000	7	11%	82%
70 000 < JDP < 80 000	6	9%	91%
90 000 < JDP < 100 000	1	1%	92%
100 000 < JDP < 150 000	3	4%	96%
150 000 < JDP	3	4%	100%

➤ Perspectives futures

- Étude comparative / hommes – administrateurs étrangers
- Étude comparative / femmes – administrateurs de nationalité française
- Étude de l'impact de ces différentes variables sur la performance de la firme dans laquelle elles siègent

Supplément d'Elles

Mercredi 6 novembre 2013

Petit-déjeuner 8 h 30 – 10 h



4. Conseils pour devenir une « bonne » administratrice

- * Guide des Expertes 2013**
- * Votre administrateur.com**
- * Vivier des Femmes Administrateurs**

EpOke

GUIDE DES EXPERTES

2013

Plus de 300 femmes
pour enrichir le débat

CRÏSE ÉCONOMIQUE, ZONE EURO,
ÉNERGIES RENOUVELABLES,
DÉVELOPPEMENT DURABLE, ISLAMISME,
HOMOPARENTALITÉ, SYRIE, NI GÉRIE,
CRIMINALITÉ, RÉSEAU SOCIAL,
FISCALITÉ, COMPÉTIVITÉ...



Année Carrière

EXPERTES

Crise, relations franco-allemandes, taux d'intérêt, armement, marchés financiers, politique de la ville, violences urbaines, bio-éthique, réforme des institutions, hôpitaux, géopolitique, Front national... Ces thèmes ne se déclinent pas uniquement au masculin. En France, un grand nombre de femmes expertes peuvent analyser et commenter des sujets trop souvent réservés aux hommes. En proposant plus de 300 noms de femmes expertes, ce guide est aujourd'hui l'outil indispensable pour toutes celles et tous ceux qui veulent promouvoir la parité.

EpOke Conseil est une agence spécialisée dans la conception et la réalisation de projets sociétaux.

52, rue Lemercier
75017 Paris
contact@epoke.fr
www.epoke.fr



CONSEIL PARITAIRE DE FRANCE

Année Carrière

Les femmes expertes sont partout, surtout là où on ne les voit pas.

Télévision, radio, presse, colloques... le constat est le plus souvent édifiant : dès lors que l'on parle d'autre chose que d'éducation, de couple, d'enfants, de famille, de violences conjugales, les femmes sont sous-représentées parmi les experts. Pourquoi ? La réponse est toujours la même : « Il n'y a pas de femmes expertes ! »

En 2012, EpOke Conseil a décidé de relever le défi : offrir aux médias et aux organisateurs de débats un guide de femmes compétentes et reconnues dans la quasi-totalité des domaines - et surtout ceux où on les imagine absentes.

Le **Guide des expertes 2013** est encore plus ambitieux que le **Guide des expertes 2012**. Coédité par EpOke Conseil et les éditions Anne Carrière, il présente **320 expertes** dans tous les secteurs : économie, crise, zone euro, fiscalité, épargne, système pénitentiaire, politique française, politique internationale, terrorisme, environnement, nucléaire, santé, médias, sciences, culture, Europe, etc.

Préfacé par l'anthropologue Françoise Héritier et par Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, parrainé par le CSA, il s'adresse à tous ceux qui font régulièrement appel à des spécialistes. Tous les médias (télévision, radio, presse, web) sont concernés, mais aussi les agences de presse, les entreprises, les collectivités locales (mairies, régions, conseils généraux), syndicats, mutuelles, instituts, fondations, etc.

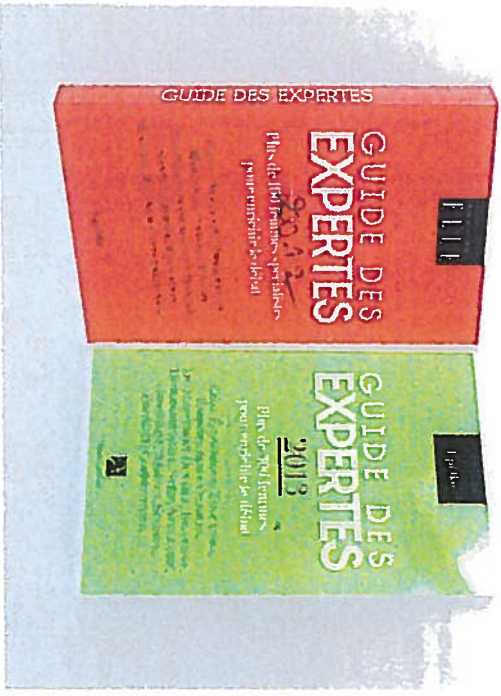
Le **Guide des expertes** est un outil pratique et facile d'utilisation : un index renvoie aux expertes concernées, classées par ordre alphabétique.

Tout au long de l'année 2013, le site leguidedesexpertes.fr présentera régulièrement des vidéos des femmes expertes, et l'ensemble des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Youtube...) communiquera sur leur travail et leur actualité.

L'agence EpOke Conseil (www.epoke.fr) propose, à la demande, des thèmes de débats et des intervenants experts femmes... et hommes.

Parution du « **Guide des expertes 2013** » :
janvier 2013

Pour le commander : www.leguidedesexpertes.fr
Prix de vente : 39 € TTC



Le Guide des expertes 2012
Plus de 100 femmes
pour enrichir le débat

Le Guide des expertes 2013
Plus de 300 femmes
pour enrichir le débat

Mme Françoise Héritier
et Najat Vallaud-Belkacem

X 31

AUDIBERT Martine

Mots-clés:

**ACCÈS AUX SOINS
CULTURE IRRIGUÉE ET SANTÉ
AFRIQUE**

**DÉPENSES DE SANTÉ
ET DEMANDE DE SOINS**

Domaines de compétence : Économie de la santé, évaluation des interventions, coût économique de la santé, accès aux soins, performance et efficacité des hôpitaux, Afrique, Chine

Coordonnées :

xxxxxxxxxxxx

Fonctions :

Directrice de recherche au CNRS (depuis 1999)

Parcours professionnel :

Chercheuse au CNRS (depuis 1985)

Mise à disposition auprès de l'Institut de recherche en santé publique (Bamako, Mali) (1989-1993)

Chargée de recherche à l'ADER-PACA (1979-1985)

Quelques ouvrages/publications :

Coauteure, « Evaluation of Contracting », in Perrot J., de Roodenbeke E. (dir.), *Strategic Contracting for Health Systems and Services*, Transaction Publishers, 2012

Coauteure, « Financial and Income Losses from Illness Shock in China: Results from Surveys in Eight Provinces », *Journal of US-China Public Administration*, vol. 9, n°4, avril 2012

« Endemic Diseases and agricultural productivity: Challenges and policy response », *Journal of African Economies*, vol. 19, supplément 3, 2010

Coauteure, « To What Extent Could Performance-Based Schemes Help Increase the Effectiveness of Prevention of Mother-to-Child Transmission of HIV (PMTCT) Programs in Resource-Limited Settings? A Summary of the Published Evidence (PMTCT) », *BMC Public Health*, 10: 702, novembre 2010

Coauteure, « Malaria and Agricultural Production: Are There Bidirectional Effects? The Case of Coffee and Cocoa in Côte d'Ivoire », *Revue d'économie du développement*, vol. 23, 2010

Mots-clés :

ÉCONOMIE DES MÉDIAS
ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
MODÈLE D'AFFAIRES

CONCURRENCE
CONTENUS
RÉSEAUX

NUMÉRIQUE
HADOPI

Domaines de compétence : Étude des médias comme plateforme d'échanges, analyse des modèles d'affaires (double financement, gratuité), incidence de la dématérialisation des contenus (films, textes), analyse des nouvelles modalités de consommation (streaming, téléchargement...), étude des liens entre financiarisation et diversité des contenus offerts

Coordonnées :

xxxxxxxxxxx

Fonctions :

Professeure des universités, université Panthéon-Assas (depuis 2008)
 Présidente du Département information & communication, IFP (depuis 2009)

Codirectrice du Master 2 professionnel « Médias et publics », IFP (depuis 2009)
 Experte-pilote du Lab « Économie de la création numérique », au sein de la Hadopi (depuis 2010)

Parcours professionnel :

Professeure des universités, université Panthéon-Assas, Institut français de presse (IFP) (depuis 2008)
 Maître de conférences HDR (depuis 2006), université Panthéon-Assas, IFP (2000-2008)

Bourse post-doctorat Programme de recherche de la Commission européenne Training and Mobility of Researchers, université libre de Bruxelles (1998-2000)
 Affectation de recherche (1992-1995), puis ATER (1995-1997), université Panthéon-Sorbonne

Quelques ouvrages/publications :

Coditr., *L'Autour au temps du numérique*, Éditions des archives contemporaines, 2012

« De Fotolia à Flickr : vers de nouveaux modèles d'affaires de la photographie », in « La photographie à l'épreuve du numérique », *Au fil des Labs*, #2, 2012
 « Concurrence et structure de marché : les modèles d'affaires de la télévision d'aujourd'hui », in *Télévision : l'ère du numérique*, 3^e partie, La Documentation française, 2011

Coauteure, *L'Industrie des médias à l'ère numérique*, La Découverte, coll. « Repères », nouvelle édition entièrement refondue, 2010

Coditr., *Culture Web*, Dalloz, 2008

ALIMENTATION

Agriculture : 3, 14, 57, 198
 Agriculture raisonnée : 57, 112, 225
 Consommation : 65, 82, 108, 221, 298
 Marketing : 27, 60, 175
 Nutrition : 2, 35

DÉFENSE

Armeement : 8, 28, 37, 149
 Industries : 17, 33, 59, 119
 Géostratégie : 7, 96, 167, 228

DISCRIMINATIONS

Discriminations liées au genre : voir Femmes
 Diversité : 3, 56, 91
 Pauvreté-précarité : 8, 59, 73, 79, 158, 224
 Roms : 34, 68, 97, 159, 178, 246, 278

DROIT

— agroalimentaire : 27, 60, 122
 — constitutionnel : 25, 69, 78
 — d'auteur : 34, 38, 159
 — de l'environnement : 47, 52, 112
 — de la consommation : 65, 82, 108, 221, 140
 — de la famille : 69, 88, 114
 — de la presse : 58, 96, 102
 — des libertés fondamentales : 45, 48, 158
 — des nouvelles technologies : 35, 39, 114, 254
 — du sport : 28, 33, 45
 — du travail : 45, 49, 118, 225
 — européen : 48, 54, 233
 — fiscal : 38, 45, 188, 302
 — pénal international : 101, 204, 305
 — social : 49, 65, 183
 Droits de l'enfant : 25, 46, 187
 Droits de l'homme : 12, 189, 220
 Droits des Femmes : 18, 59, 168
 Droits LGBT : 67, 267, 299
 Libertés publiques : 119, 147, 226, 286
 Philosophie du droit : 27, 60, 132



Anne Navez

Nationalité Française
6 avenue Colmar
92500, Rueil Malmaison
France
anne.navez@votre-administrateur.com
01 47 16 74 09



Profil

Qui je suis, ce que j'ai fait

Domaines de compétences

Corporate finance, Finance, Finance d'entreprise, Gouvernance des entreprises, Informatique, Système d'information, Management, Organisation, Stratégie

Secteur(s) économique(s) d'activité

Art, Culture, Associatif (fondations, associations, Ong), Mécénat, Grande consommation, Distribution, Luxe

Mandat(s) d'administrateur(s)

Administrateur indépendant - CFPE	2012
Administrateur non indépendant - Fondation Louis Vuitton pour la Création	2008 à 2010
Administrateur indépendant - EPWN	2004 à 2007

Expérience internationale

Amérique du Nord, Afrique, Europe de l'Ouest

Parcours professionnel

Présidente - VA	2012
Directeur Financier - LVMH	2005 à 2010
VP Finance- CFO - Baccarat Inc	2002 à 2004
Directeur Financier adjoint - Colgate Palmolive	1991 à 1999
Directrice Comptable Adjointe - Diners Club de France	1990 à 1991
Adjointe au Responsable Financier - N.C.R	1987 à 1989
Chef Comptable - International Drilling Fluids	1981 à 1987

Quelques réalisations significatives pouvant intéresser un conseil d'administration

Pensez à vos réalisations qui peuvent intéresser un Conseil.

Langue(s)

Français, Bilingue
Anglais, Bilingue

Formation

MBA, Executive MBA, Management - New York University (USA), Etats Unis

DECF, DECS, Comptable - CNAM, France

Formation d'administrateur

ASC, Sciences Po
Administrateur certifié : Oui

Vivier des Femmes Administrateurs

Projet du Ministre

La loi de 2011 a permis des avancées importantes sur la féminisation des conseils d'administration. Les résultats sont encourageants quand on regarde les plus grandes entreprises (CAC 40 et dans une moindre mesure SBF 120). Ainsi en 2013 le taux de féminisation des CA est de 28% dans le CAC 40 et 26% dans le SBF 120. On notera que la féminisation se fait pour partie par l'internationalisation, mouvement en cours dans les plus grandes entreprises. Ainsi près de 40% des femmes élues dans les conseils des entreprises du SBF 120 sont de nationalités étrangères (chiffres ethics and boards).

Ce premier temps de féminisation est sans doute moins difficile à réaliser que le chemin qui reste à parcourir pour parvenir à l'objectif de 40%. Atteindre cet objectif suppose d'engager un réel effort d'accompagnement au profit des femmes et des entreprises, d'autant qu'au delà des plus grandes entreprises, la loi est largement méconnue des entreprises de 500 salariés et 50 M€ de chiffres d'affaire auxquelles elle s'applique.

Le risque est grand que l'objectif ne soit pas atteint. C'est pour cette raison que la Ministre des droits des femmes a souhaité mettre en place des actions d'accompagnement. Ce n'est pas l'échec de la loi qui est en jeu. C'est le risque de voir les dynamiques de féminisation s'essouffler et se limiter à quelques entreprises alors qu'elles doivent embrasser le plus largement toute notre société.

Surtout il est important de donner du sens à ces contraintes. Si la féminisation des postes de direction est un enjeu stratégique pour les entreprises, c'est parce que les femmes peuvent apporter à nos entreprises, comme à la fonction publique, leurs parcours individuels, leur niveau de formation, les compétences dont notre pays a besoin. Trouver les meilleures compétences est un enjeu stratégique, de tous les jours pour nos entreprises. C'est de cette richesse, celle de la mixité, qu'une entreprise, et finalement toute organisation, tire une force supplémentaire qui peut faire la différence.

Ainsi plusieurs partenaires se sont réunis autour de ce projet qui poursuit plusieurs objectifs, à la fois ambitieux et pragmatiques qui trouveront leur concrétisation dans un site internet.

Le premier objectif du site sera d'informer, sur le droit, **sur les enjeux de la féminisation** de la gouvernance des entreprises, tant en termes d'obligations légales que d'amélioration de la performance économique et sociale de nos entreprises. Les enjeux en termes de changement des mentalités et de progrès de l'égalité professionnelle seront également mis en avant, et contribueront en ce sens à promouvoir une culture de l'égalité, à tous les niveaux de l'entreprise et dans tous les secteurs. Ce site doit permettre également aux femmes intéressées de prendre la mesure des fonctions d'administratrices.

L'enjeu est aussi de **mettre en avant les viviers existants de femmes**. C'est l'un des objets de ce site partenarial qui donne à voir la réalité des viviers. L'argument souvent brandi d'un manque de viviers n'est pas recevable. Dans les faits les femmes qui ont les compétences et le profil pour exercer de tels mandats sont plus nombreuses qu'on le croit, pour autant qu'on veuille bien regarder et ne pas se cantonner non plus aux entreprises du CAC 40. Le site comportera des témoignages des réseaux d'accompagnement et de femmes exerçant des mandats ou candidates pour le faire.

Enfin, cette plateforme vise à **faciliter la mise en relation** des femmes souhaitant exercer un mandat d'administratrice, des entreprises qui recrutent des administratrices, avec les réseaux professionnels féminins partenaires qui disposent déjà des viviers de talents potentiels. De ce point de vue la plateforme aura pour objectif de faciliter l'accès aux réseaux et aux viviers. Pour les entreprises, qui en dehors de celles du CAC 40 pour lesquelles cette initiative ne sera pas utile, pourraient ainsi trouver des ressources auprès des partenaires de l'opération. Pour les femmes intéressées ce site permettra de remédier à **l'inégalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux réseaux professionnels, cet accès jouant pour beaucoup dans les carrières professionnelles.**

Par construction, cette structure ouverte à tous permet en outre de poursuivre l'effort d'enrichissement des viviers et de **diversifier les profils** en simplifiant l'accès aux réseaux de catégories moins représentées comme les femmes dirigeantes d'entreprises (PME, ETI) ou les salariées de grandes entreprises, par exemple.

Ainsi les demandes des entreprises comme celles des femmes manifestant un intérêt pour exercer un mandat seront redirigées vers les réseaux partenaires qui apporteront pour les femmes un premier conseil sur leur adéquation entre leur profil et les exigences habituelles des entreprises ; et pour les entreprises un premier niveau de réponse sur l'existence dans le ou les viviers des profils correspondant à leur recherche. Mais **il ne s'agira ni d'un forum de recrutement ni d'une bourse aux mandats. Le recrutement restera organisé par les entreprises selon leurs méthodes.**